

DECRET D/2023/ 0006 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE DU
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES PETITES ET MOYENNES**

ENTREPRISES

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;

Vu la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance O/2021/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités, et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;

Vu le Décret D/2022/026/PRG/CNRD/SGG du 13 janvier 2022 portant attributions et organisation du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;

Vu le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Conseiller Principal** : Monsieur **Ahmed Sékou CONDE**, précédemment Conseiller Chargé des Questions Industrielles et des Petites et Moyennes Entreprises du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
2. **Conseiller Chargé des Questions Economiques, Financières et du Secteur Privé** : Monsieur **Sadou KABA**, Analyste financier, macroéconomique et de gestion de portefeuille, précédemment Directeur Général du Cabinet d'Audit GMS ;
3. **Conseiller Chargé des Questions Industrielles et des Petites et Moyennes Entreprises** : Monsieur **Samba BOKOUM**, précédemment Directeur Général Adjoint du Bureau de Stratégie et Développement du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
4. **Directeur National Adjoint des Petites et Moyennes Entreprises et du Contenu Local** : Monsieur **Mamadou Diao DIALLO**, précédemment Chef de Division Suivi et Assistance Technique des PME à la Direction Nationale des Petites et Moyennes Entreprises et du Contenu Local.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 06 JAN 2023



Colonel Mamadi DOUMBOUYA